Le journal du Gers

Date de parution: Le mercredi 04 novembre 2015 à 10h16

Article signé par: Roland HOUDAILLE

Adresse url de base: https://lejournaldugers.fr/article/4309-loffice-de-tourisme-armagnac-adour-demande-a-etre-classe

L'Office de tourisme Armagnac-Adour demande à être classé

C'est un engagement envers la CCAA, les professionnels du tourisme et les clients

L'Office de tourisme Armagnac-Adour demande à être classé

Au cours de la réunion du conseil de la CCAA (Communauté de communes Armagnac-Adour) du 2 novembre, Béatrice Pasian, vice-présidente de la commission « Tourisme et culture » a fait approuver la demande de classement de l'Office de tourisme Armagnac-Adour (OTAA). Le dossier de cette demande est destiné à la préfecture qui a deux mois pour répondre : sans réponse au bout de ce délai, le classement est acquis. Le préfet prend un arrêté qui est transmis à la DGCIS (1)

L'intérêt de ce classement est d'apporter à l'OTAA une reconnaissance de la qualité de son travail. Matériellement, il apportera une baisse des dépenses, car la cotisation à l'Udotsi (2) baissera. La rémunération du directeur de l'OTAA augmentera un peu.

Pour être classé « office de tourisme de catégorie III », catégorie la moins exigeante, l'OTAA prend de nombreux engagements vis-à-vis de la communauté de communes, des professionnels du tourisme de son territoire et des clients. Le dossier comporte la description des actions qui concrétisent vingt-sept engagements, assortis de notes explicatives, de pièces justificatives et de photos. À noter que pour certains critères, l'OTAA est d'un niveau supérieur à ce qui est exigé pour la catégorie III. Par exemple, l'office doit être ouvert au moins cent vingt jours par an, dont le samedi et le dimanche obligatoirement en période de fréquentation touristique. Or, l'OTAA est ouvert toute l'année.

Il y a seize critères relatifs aux clients et onze au fonctionnement de l'office. (3). Béatrice Pasian estime que l'OTAA acquerra plus de visibilité et plus de moyens avec ce classement.

S'agissant du fonctionnement de l'OTAA, sa zone géographique d'intervention bénéficie d'une capacité d'hébergement minimum, ses objectifs et ses moyens sont clairement définis. L'office est à l'écoute du client et il engagé dans une démarche de qualité et de progrès. L'organisation et les compétences internes de l'office sont cohérentes avec son positionnement et son activité. Les employés de l'office de tourisme sont en nombre suffisant. Ils sont qualifiés selon les missions assurées par l'office. Un plan de promotion du territoire est défini ; l'événementiel est développé. Le système de gestion de l'information est maîtrisé, l'office assure la coordination et l'animation du réseau des professionnels du tourisme et se situe au cœur de la politique de développement touristique de son territoire. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable (http://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/tourisme/territoires/guide-aide-demande-classement.pdf). On peut voir les engagements précis de l'OTAA sous ce lien : http://www.tourisme-armagnacadour.fr/nos-engagements/

(1) Direction générale de la Compétitivité, de l'industrie et des services (ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie) Bureau des destinations touristiques. (2) Union départementale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative). (3) Les engagements envers les clients sont relatifs à l'accueil et à l'information : les locaux sont accessibles et de qualité et sont aménagés pour recevoir une clientèle touristique. De plus, les périodes d'ouverture correspondent aux périodes de fréquentation touristique. L'information diffusée est complète, actualisée et accessible à tout public : le service d'information touristique est performant et professionnel, les supports d'information touristique sont adaptés, complets et actualisés, l'information touristique collectée est exhaustive, qualifiée et mise à jour.

Béatrice Pasian

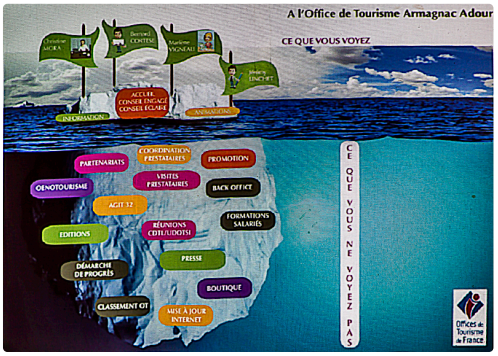

"L'iceberg" de l'OTAA avec ce que l'on voit et tout le travail que l'on ne voit pas - Document projeté par Béatrice Pasian